

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1338

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour ou contre le mariage des

LES BANS SONT PUBLIÉS. Vaud et Genève annoncent leur prochain mariage. Non pas la fusion rêvée par Philippe Pidoux. Plus modestement, les deux cantons envisagent une structure commune pour leurs hôpitaux universitaires et leurs facultés de médecine. Nom de famille: le RHUSO (réseau hospitalo-universitaire de Suisse occidentale). Comme à l'accoutumée, toute personne ayant connaissance de motifs d'empêchement est priée de les faire valoir. À Genève, le référendum a abouti, alors que les Vaudois ont gardé l'arme au pied. C'est donc le corps électoral du bout du lac qui scellera le sort de cette union. Le sujet est complexe. Si tout le monde s'accorde sur la nécessaire collaboration dans ce domaine, les avis divergent quant à la manière. Alors que les partisans de l'union tablent sur une efficacité accrue et l'utilisation plus rationnelle de moyens financiers limités, les adversaires dénoncent le caractère technocratique du projet, dont le fonctionnement serait soustrait au contrôle démocratique. À cela s'ajoute le fait que chacun des acteurs défend ses intérêts propres. Les syndicats pensent statut du personnel et grille salariale alors que les mandarins verrouillent leur pré carré. La santé, on le voit, n'est de loin pas le seul enjeu. Pour ouvrir le débat, DP donne la parole à deux invités genevois: Bernard Matthey, secrétaire syndical du Syndicat interprofessionnel des salariés (SIT) et administrateur des hôpitaux universitaires genevois et Thierry Tanquerel, professeur à la Faculté de droit.

RATIONNELLEMENT, ON NE peut que saluer la volonté de réunir deux hôpitaux universitaires distants de 60 kilomètres; on devrait applaudir à une telle collaboration intercantonale et se réjouir de la suppression de nombreux doublons qui permettra d'atteindre une masse critique suffisante.

Hélas, la population genevoise n'est pas appelée à se prononcer sur un concept général de coordination intercantonale ou une idée généreuse de mise en commun des ressources, mais sur une loi précise, déséquilibrée, incohérente, voire machiavélique.

Déséquilibre

Dans la corbeille de mariage, les Vaudois ne mettent que le Centre universitaire hospitalier vaudois (CHUV). Alors que Genève apporte ses hôpitaux universitaires (HUG), soit la quasi totalité de ses infrastructures publiques de soins.

En 1996, l'État de Genève a subventionné ses hôpitaux à raison de 592,3 millions de francs, soit 58,7% des dépenses; Vaud n'est intervenu qu'à raison de 227,9 millions, soit 29,1% des dépenses. Ainsi chaque Genevois mettrait 1480 francs dans le pot commun, contre 380 francs pour les Vaudois. Mesquinerie diront certains, alors qu'il faut être visionnaire! On peut tout de même se demander où la droite genevoise veut nous mener avec ce projet, elle qui se targue de savoir compter? À l'augmentation du forfait journalier et des primes d'assurance maladie? Au désengagement de l'État de Genève en matière de subventions?

On pourrait attendre d'une telle entreprise qu'elle s'insère dans une politique commune de planification sanitaire. Il n'en est rien. Un projet genevois de planification sanitaire 1998-2001 est ac-

tuellement en consultation; le RHUSO y est présenté, mais pas un mot sur une planification Vaud-Genève. Or, avant de mettre en commun des institutions, c'est-à-dire des lieux de recherche, d'enseignement et de soins, n'aurait-il pas fallu se mettre d'accord sur des objectifs régionaux, quantitatifs et qualitatifs, puis sur les moyens d'y parvenir? Et commencer par définir les besoins des populations genevoise et vaudoise en matière de soins? Puis articuler, selon les lieux, la prise en charge entre les soins à domicile, la médecine ambulatoire, les EMS, les hôpitaux de zone et universitaires?

Machiavélisme?

En l'état, les instances politiques ne sont pas en mesure de proposer une planification régionale. Dès lors, l'ensemble de la politique sanitaire sera défini petit à petit par le conseil d'administration du RHUSO. Et cela dans une situation caractérisée par une lutte intense entre certains fournisseurs de soins. Compte tenu du recul des assurances complémentaires, les cliniques privées et les centres de médecine ambulatoire seront pratiquement obligés, via des contrats de prestations, de s'associer au RHUSO pour garder des patients en nombre suffisant. Une démarche qui ne fera que renforcer une politique hospitalo-centriste et qui consacre la démission du politique au profit des technocrates.

D'abord un plan

Je reste un partisan du regroupement des hôpitaux publics genevois qui a donné naissance à la structure actuelle des HUG. Après quatre ans de mise en œuvre, cette réorganisation est loin d'être terminée; dans certains domaines importants, elle est à peine entamée. Ge-

nève ne dispose pas d'outils opérationnels d'une mise en réseau de ses propres lieux de soins. Accepter aujourd'hui le RHUSO, c'est consacrer la fuite en avant, en imaginant que «l'intendance suivra».

Sans négliger des collaborations ponctuelles (certaines sont d'ailleurs en cours), que les autorités commencent par se mettre à table pour proposer un réel projet de planification sanitaire intercantonale définissant les priorités en matière de politique hospitalière et ambulatoire, de médecine privée et publique, de soins curatifs et de prévention, d'enseignement et de recherche. Ensuite, on pourra s'atteler à la mise en réseau des institutions. ■

Par Bernard Matthey, secrétaire du SIT

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Claude Pahud (*cp*), Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

Eric Baier (*eb*)

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*gj*)

Jacques Mühlethaler

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Albert Tille (*at*)

Le Débat: Bernard Matthey,

Thierry Tanquerel

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Claude Pahud,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,

Abonnement annuel: 85 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9